



Problèmes financiers avec mon fils

Par **sig83870**, le **04/10/2014** à **13:44**

BONJOUR MESSIEURS , je souhaiterai connaitre dans quelles conditions je dois subvenir aux besoin financiers de mon fils qui ne contrôle pas ses dépenses et s'engage à des frais sans réfléchir.ma question est la suivante.....il y a t'il un document juridique me permettant de l'informer que je ne peux plus intervenir dans ce cas .rnespérant une réponse favorable je vous en remercie infiniment.....guy cruvellier

Par **moisse**, le **04/10/2014** à **14:46**

Bonsoir,rnS'il est mineur, pas moyen d'y échapper même avec l'émancipation.rnS'il est majeur l'attribution d'une pension est une décision judiciaire qui ne peut faire l'objet d'une révision que devant la même juridiction.